

## 1.2 LISTE DES SERVITUDES

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
A2 et A3	ASCO du canal de l'Isle	Réseau sous-pression et gravitaire du Canal de l'Isle (le régime des servitudes d'établissement, d'aménagement, de passage et d'appui prévues aux art. L. 152-1 à L. 152-23 du code rural et à l'art. L. 321-5-1 du code forestier est applicable à l'Association).	Arrêté préfectoral de mise en conformité n°SI 2008-11-18-0060-PREF du 18/11/2008
A2 et A3	ASCO du Canal Saint-Julien	Réseau sous-pression et gravitaire du Canal Saint-Julien (le régime des servitudes d'établissement, d'aménagement, de passage et d'appui prévues aux art. L. 152-1 à L. 152-23 du code rural et à l'art. L. 321-5-1 du code forestier est applicable à l'Association).	Arrêté préfectoral de mise en conformité n°SI 2008-05-05-0010-SP APT du 05/05/2008
A4	Association Syndicale du Petit Mourgon	Cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral n°1191 du 01/04/1972 Arrêté préfectoral de mise en conformité n°SI 2008-12-09-0040-PREF du 09/12/2008
AC1	UDAP et DRAC	Ancien cimetière juif (uniquement le périmètre de protection. Le bâtiment étant sur la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue) Cadastre : Section BP n°97	Inscrit par arrêté du 30/06/2008
		Les bâtiments subsistants de l'ancien monastère fortifié de Thouzon au Thor. L'ancienne chapelle St-Pierre, l'ancienne chapelle Ste-Marie et les vestiges. Cadastre : Section B n°880	Inscrit par arrêté du 18/06/1987
		Le château, l'ancienne ferme, le bâtiment des anciennes écuries et greniers. Les cours et le parc (dans l'enceinte) Cadastre : Section AC n°21, 39, 40 et 667	Inscrit par arrêté du préfet de Région n°96.340 du 31/10/1996
		Restes des remparts Cadastre : Section AC n°287	Inscrit par arrêté du 09/06/1965
		Eglise paroissiale Notre-Dame du Lac	Classé sur la liste de 1840
		Porte de l'Horloge	Inscrit par arrêté du 11/10/1929
		Chapelle Notre-Dame des Vignières, en totalité	Classé par arrêté du 08/03/1982
		Allée des terrains au sud et à l'ouest du Château du Thor	Inscrit par arrêté préfectoral de Région PACA du 11/01/2019
I4	RTE	Ligne 225 kV Mouisssonnes - Plan d'Orgon Ligne 225 kV Mouisssonnes - Terradou Ligne 63 kV 2 circuits 1er : Avignon - Caumont, dérivation Le Thor 2ème : Cavaillon - Chateaufort de Gadagne, dériv Le Thor	Code de l'énergie art. L.323-3 à L.323-10 et R.323-1 à R.323-22.

Int1	ARS	Servitude de protection autour du cimetière	Code de l'Urbanisme article R425-13 CGCT art. L.2223-5 et R2223-7 Cirulaire n° 78-195 du 10/05/1978
T1	SNCF	Ligne n°925 000 d'Avignon à Miramas par Cavaillon	Loi du 15/07/1845 Sur la police des chemins de fer

**Pour mémoire**

Servitude	Gestionnaire	Objet local	Acte de création
I4(b)	ERDF	Transport-Distribution de 2ème catégorie (tension comprise entre 1000 et 50000 volts)	Loi du 15/06/1906 art. 12 Loi de finances du 13/07/1925 art.298 Loi n°46-628 du 08/04/1946 art. 35, modifiée Décret n°67-886 du 06/10/1967 art.1 à 4 Décret n°70-492 du 11/06/1970 modifié Décret 91.1147 du 14/10/1991
PT3	ORANGE	Réseaux de télécommunications	Code des postes et des Communications électroniques art. L.45-9, L.48 et art. R.20-55 à R.20-62
PT4	ORANGE	SUP abrogée	A l'art. 13 de la loi n°96-659 du 27/07/1996 est abrogé l'art. L65-1 Code des postes et communications électroniques